

FATSHI METRIE

100 PREMIERS
JOURS DE TSHISEKEDI :
UNE GOUVERNANCE
DU VIDE

Photo de couverture:
Un camp des populations déplacées à Lushagala dans les
environs de Goma

INTRODUCTION GENERALE



Depuis sa prestation de serment pour son second mandat, le président Félix Tshisekedi vient de dépasser ce 29 avril 2024 la barre de 100 jours à la tête du pays. Proclamé élu par la commission électorale nationale Indépendante avec un peu plus de 70% de voix des suffrages valablement exprimés au terme d'une élection—comme il y a cinq ans—remise en question par l'opposition du fait des [dysfonctionnements et de chaos, bourrages et des fraudes](#), le président de la République porte, néanmoins l'espoir pour le redressement de la situation générale du pays qu'il hérite dans ce nouveau mandat de suite notamment de ses choix politiques et actions posées lors de son premier quinquennat.

Il est cependant étonnant de constater que les engagements de campagne du premier quinquennat ont été abandonnés comme des chantiers inachevés alors que le président se lance sur d'autres chantiers tels que la création d'emplois, 6.4 millions d'emplois sont attendus sur les 5 ans à venir (alors qu'il avait promis en 2018 de sortir 20 millions de Congolais dans la pauvreté), l'amélioration du pouvoir d'achats, la sécurité, la diversification de l'économie, l'accès aux services de base et l'efficacité des services publics.

Ces 100 premiers jours sont déterminants pour dénicher la volonté d'améliorer la situation globale du pays vu que le président a admis durant la campagne des lacunes qu'il a parfois eu du mal à s'octroyer, préférant blâmer ses anciennes alliances qu'il a évincées au travers d'un hold-up politique avant de reprendre le contrôle de toutes institutions. Paradoxalement, les actions de ces institutions n'ont pas contribué à améliorer la qualité de vie des congolais d'une part et d'autre part de rétablir la paix dans l'Est en récupérant le pan des territoires occupés depuis novembre 2021 par le M23, une rébellion soutenue par le Rwanda dans l'Est du Pays..

Après avoir couvert son premier mandat par [cinq numéros de fatshimétrie](#), ce 6ème bulletin de notre baromètre permet d'évaluer, de mesurer et d'analyser les nouveaux engagements et les actions politiques du président Tshisekedi.

Nous questionnons aussi l'inaction face aux dérives qui se pérennisent. Cette approche citoyenne vise ainsi à stimuler la redevabilité et la responsabilité des dirigeants vis-à-vis du peuple autour de leurs engagements.

Cela dans le but de favoriser la participation citoyenne et le débat public sur la gouvernance territoriale.



02 INTRODUCTION GÉNÉRALE

05 METHODOLOGIE DE TRAVAIL

06 LES AXES D'ANALYSE

06 AXE 1 : GOUVERNANCE SECURITAIRE

09 AXE 2 : POLITIQUE, LES INSTITUTIONS ET LA DIPLOMATIE

14 AXE 3 : LE SOCIAL

15 AXE 4 : ÉCONOMIE
NATIONALE

17 AXE 5 : GOUVERNANCE DES
RESSOURCES NATURELLE

19 AXE 6 : DROIT HUMAINS,
JUSTICE ET LA LUTTE
CONTRE L'IMPUNITÉ

22 AXE 7 : LA GOUVERNANCE
ENVIRONNEMENTALE

25 CONCLUSION ET
RECOMMANDATIONS

27 RÉSUMÉ

METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Pour réaliser cette analyse, nous avons collecté et analysé les données secondaires. Nous avons épluché des articles de la presse nationale et internationale, des rapports du gouvernement, des organisations non gouvernementales, les alertes et communiqués de la société civile et des agences du système des Nations-Unies. Pour arriver à nos conclusions nous avons fait recours à la méthodologie discursive, documentaire, et l'observation participante.

L'observation participante des décisions, actions, discours, déplacements, nominations, et réactions ou non à différents événements survenus en RDC (qu'ils soient d'ordre social, économique, politique ou sécuritaire) nous a permis d'apprécier les actions posées étant donné que nous sommes acteurs et citoyens bénéficiaires des probables changements. Cela a été ensuite confronté aux engagements pris par Félix Tshisekedi durant la campagne électorale, mais aussi et surtout leurs programmes politiques.

Dans ce bulletin nous n'évaluons pas de manière spécifique le programme de développement local de 145 Territoires en exécution depuis le premier mandat du président de la République.

LES AXES D'ANALYSE

Cette analyse se penche sur des axes suivants :

de la gouvernance sécuritaire ; politique, les institutions et la diplomatie ; le social ; économie nationale ; gouvernance des ressources naturelles ; droits humains, la justice et la lutte contre l'impunité et la gouvernance environnementale. Cela pour comprendre l'incidence de l'action publique, dont le président de la République est garant, afin de cerner son impact sur la situation générale du pays.



a) Les Congolais ne sont toujours pas en paix et en sécurité dans leur pays

Durant les cinq dernières années correspondant au premier mandat de Félix Tshisekedi (2019-2024), la situation sécuritaire de la République Démocratique du Congo n'a cessé de se dégrader malgré les multiples promesses du président Congolais.

Investi samedi 20 janvier 2024 pour son deuxième et dernier mandat à la tête de la République Démocratique du Congo, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo, a à nouveau fait du rétablissement de la paix et la sécurité une priorité. Il a notamment déclaré vouloir

« faire de la République Démocratique du Congo un havre de paix et de sécurité ».
« Je m'engage à défendre notre territoire et mieux protéger notre population contre la criminalité, le banditisme armé et le terrorisme » a-t-il ajouté.

100 jours après l'entrée en fonction de Félix Tshisekedi, la situation sécuritaire ne fait que s'empirer et les efforts déployés dans ce secteur demeurent moins concluants lorsqu'ils ne sont pas inexistantes.

Du M23 à la Codeco en passant par les ADF, les grandes crises sécuritaires s'intensifient du fait des

solutions absentes ou inadéquates et quelquefois dangereuses. Le premier à en souffrir est sans nul doute les populations civiles.

b) Le M23 étend et consolide sa zone

Depuis près de trois ans, plusieurs autres localités des territoires de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo au Nord Kivu sont sous occupation du M23 avec le soutien des armées Rwandaises et Ougandaises.

Défaite militairement en 2013 par l'armée Congolaise et la Brigade d'Intervention de la Force de l'ONU, on ne parlerait de la rébellion du M23 plus si Félix Tshisekedi n'avait pas invité et logé pendant des mois ses membres à Kinshasa, leur garantissant une impunité totale et la réintégration dans la gouvernance du pays.

Après s'être abstenu de renouveler le mandat de la force de régionale des Etats de l'Afrique de l'Est (EAC) qu'il avait invité malgré les vives oppositions de la société civile locale dont la Lutte pour le CHangement (LUCHA), Félix Tshisekedi a promis au cours de la campagne électorale de relancer une offensive militaire fulgurante avec notamment l'aide de la Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de la Communauté des Pays de l'Afrique Australe (SADC) pour déloger les rebelles qui commettent des crimes graves contre les populations civiles.

Plus de 100 jours après, l'offensive militaire promise n'est jamais arrivée. Au lieu d'équiper, assainir, reformer et mobiliser l'armée nationale contre l'occupation étrangère comme nous ne cessons de le recommander, Félix Tshisekedi l'a plutôt substitué par un mixage des groupes armés et volontaires non formés appelé sous le vocable Wazalendo.

Les forces armées de la SADC déployées sur place en remplacement de celles de l'EAC peinent aussi à débiter l'offensive militaire contre le M23.

En conséquence, les rebelles du M23 et l'armée Rwandaise qui leur vient en soutien ne cessent d'étendre leur zone d'influence, [commettant au passage des exactions graves](#) contre les civils et pillant tous ceux qui leur paraissent précieux. Kibirizi, Nyanzale, Vitshumbi et d'autres localités qui étaient contrôlées par les FARDC avant le 20 janvier 2024 sont passés sous occupation du M23 et l'armée Rwandaise parfois sans combat. Le nombre des déplacés au Nord Kivu ne [cesse également de croître](#) et atteint actuellement plus de 2,5 millions de personnes. Ils vivent dans des camps insalubres et sans nourriture, les exposant ainsi aux maladies.

Par ailleurs, le phénomène [Wazalendo](#) a entraîné une prolifération des armes, occasionnant ainsi la criminalité dans les entités urbaines comme la ville de Goma. Depuis début avril 2024, on dénombre un cas

ou plusieurs cas de meurtre et de cambriolages dans la région de Goma du fait de cette co-présence des plusieurs corps en armes.

Le refus de Félix Tshisekedi de négocier avec le M23 est une posture que nous saluons et soutenons.

Négocier avec ceux qui prennent les armes contre la République en collision avec une puissance étrangère ne fait qu'entraver notre jeune démocratie en donnant l'impression qu'il faut prendre les armes pour se faire entendre. Par ailleurs, les souvenirs de l'impunité accordée aux criminels de guerre, de l'intégration des seigneurs de guerre dans la gouvernance et de l'infiltration de l'armée à l'issue des dialogues avec des acteurs armés sont encore frais dans la mémoire des Congolais et lourds de conséquence dans leurs vies pour les reproduire.

Cependant, refuser de dialoguer avec le M23 ne ramènera pas la paix et les souffrances des populations déplacées, de celles vivant sous occupation et des habitants des entités asphyxiées comme Goma ont trop duré.

Nos recommandations reprises à la fin de ce chapitre, si elles sont mises en œuvre promptement, peuvent aider à endiguer la crise.

c) Les ADF, les Codeco, les Zaire continuent les massacres de masse à Beni et Ituri

Alors que le sud du Nord Kivu subit de plein fouet les conséquences de la guerre du M23, le nord de la province est en proie à des massacres récurrents des civils par les ADF, un groupe armé d'origine Ougandaise et qui a prêté allégeance à l'Etat Islamique.

Certes, les massacres commis par les ADF ont débuté en 2014 et sont donc antérieurs à la prise de pouvoir de Félix Tshisekedi. Cependant, les stratégies mises en place par Félix Tshisekedi pour endiguer la crise des ADF qui est de loin la crise sécuritaire la plus meurtrière du Congo depuis 2014, se sont avérées inefficaces et même dangereuses.

Des opérations militaires dites de grande envergure de l'état de siège en passant par l'opération militaire conduite avec l'armée Ougandaise, [la réponse de l'administration Tshisekedi à la violence des ADF a plutôt étendu la menace ADF](#) au lieu de la neutraliser. Ainsi, les massacres des civils se poursuivent et certaines entités relativement cal-

mes sont en proie à des tueries. Longtemps localisés en territoire de Beni en province du Nord Kivu, les massacres des civils par les ADF atteignent aujourd'hui les territoires de Mambasa et Irumu en province d'Ituri.

L'Ituri n'est pas endeuillé par seulement les ADF. Le groupe armé Codeco qui a resurgi en 2017 après plusieurs années d'inactivité continue de commettre des exactions graves contre les populations dans les territoires de Djugu, Mahagi et Irumu en province d'Ituri. Les opérations militaires Zaruba ya Ituri lancées pour les neutraliser se sont avérées inefficaces et n'ont eu que d'étendre la zone d'influence du groupe Codeco. Il est aujourd'hui [avéré](#) que la crise de Codeco est la crise la plus meurtrière après celle des ADF. Face au groupe armé Codeco s'est levé un autre groupe armé tout aussi meurtrier pour les populations. Dénommé Zaire, ce groupe armé s'attaque aux populations locales. Il reçoit un appui conséquent de la part du M23 selon un rapport des experts de l'ONU.

La crise sécuritaire au Congo va au-delà des groupes armés susmentionnés et de deux provinces citées.

Selon un [rapport](#) du Programme de désarmement, démobilisation, réinsertion communautaire et social (PDDRCS), il existe près de 252 groupes armés étrangers et nationaux en République Démocratique du Congo, essentiellement à l'est du pays. Chacun d'eux commet des exactions contre les civils à des proportions différentes. Même des zones jadis sécurisées à l'ouest du pays sont en proie à des violences armées. C'est notamment le cas de la province de Mai Ndombe où coule le sang à Kwamouth depuis plusieurs mois. Pas plus tard que la nuit du samedi 06 avril, 5 personnes ont été [lâchement tuées](#) dans le village de Engwawu dans une attaque des miliciens Mobondo. Cette tuerie est intervenue quelques jours seulement après un accord de paix supervisé par Félix Tshisekedi lui-même entre les deux communautés ethniques supposées être en conflit. Cette regrettable résurgence de la violence est la preuve qu'un meilleur diagnostic sécuritaire mérite d'être posé pour trouver des réponses adéquates à cette grave crise.



AXE 2 : POLITIQUE, INSTITUTIONS ET DIPLOMATIE

a) Le contexte électoral

Le premier mandat du Président Tshisekedi a été marqué par deux accords politiques et de gouvernance avec les autres forces politiques. Ce, à cause du fait de la minorité parlementaire de l'UDPS et l'UNC formant ainsi le regroupement Cap vers le Changement, qui a porté leur candidat au pouvoir.

En premier lieu avec le [Front Commun pour le Congo de Joseph Kabila](#). Cet accord de gouvernance entre les deux regroupements a abouti à la formation du premier gouvernement post-alternance. Ce dernier a été formé six (6) mois après l'investiture du président. Les tractations politiques entre les deux parties ont été âpres sur les questions de gestion des institutions. Par conséquent, cet accord n'a duré que moins de deux ans avant qu'il soit rompu d'une manière unilatérale par le Président de la République en 2020.

En second lieu, la rupture de cette coalition a conduit au basculement de la majorité parlementaire en faveur de Félix Tshisekedi d'une part, et d'autre part à la formation du gouvernement de l'union sacrée de la Nation. Des partisans d'Ensemble, du MLC et les transfuges du FCC ont fait leur entrée au gouvernement de l'union sacrée à l'issue des consultations présidentielles de novembre 2021.

L'union sacrée ayant connu des reconfigurations en son sein à travers le départ de certains alliés à l'occurrence du parti Ensemble pour la République de Moïse

Katumbi a conduit le processus électoral mal engagé d'une part et d'autre part controversé par les acteurs de la sphère politique (les mouvements de l'opposition) et citoyenne (CENCO/ECC et les mouvements citoyens).

En ce sens, du 20 au 27 décembre 2023, le scrutin a été organisé sur l'étendue du territoire national et dans 5 pays de la diaspora (France, Canada, Belgique, Afrique du Sud et Etats-Unis).

Ce scrutin caractérisé par les pratiques de bourrages d'urnes d'un côté, et de l'autre par la fraude massive au profit des candidats de l'union sacrée ont induit des résultats contestés. En effet, les acteurs de l'opposition, de la société civile professionnelle et des mouvements citoyens ont émis des critiques sévères sur le déroulement de ce scrutin. Les résultats des élections législatives nationale et provinciale proclamés par la CENI ont été contestés devant la cour constitutionnelle et la cour d'appel par certains membres de l'union sacrée. Cette rivalité entre les membres de la même coalition manifeste de protestations de certains partis/regroupements contre ces élections chaotiques ayant coûté plus de 1 milliards de dollars américains.

En outre, sur le registre de la contestation, les opposants et les candidats présidents ont demandé l'annulation de ces élections parce qu'elles ont été significativement mal organisées à travers diverses pratiques

de manipulation à l'occurrence de la distribution des machines à voter à certains candidats. Malgré ces voix qui se sont élevées pour exiger la prise en compte de toutes irrégularités, le Président quant à lui s'est félicité de sa victoire écrasante aux urnes, tout en minimisant les irrégularités qui ont émaillé le processus électoral.

b) La cohésion nationale à l'épreuve des rhétoriques divisionnistes et de la politique d'exclusion

La campagne électorale a été investie par des rhétoriques divisionnistes et racistes qui ont convoqué la notion de la figure de l'étranger et de l'étrangéité dans un pays marqué par la pluralité ethnique et les conflits qui y sont rattachés. Ces signifiants politiques mobilisés font référence à un certain candidat président supposé être soutenu par les puissances étrangères et par le Rwanda particulièrement. Ces rhétoriques aux allures séparatistes ont leur sens politique dans un contexte d'escalade entre les deux voisins et la montée du sentiment patriotique-souverainiste de la population congolaise. Elles ont été tenues par le candidat président et les figures importantes de l'union sacrée.

En effet, à l'issue de ces élections, le pays s'en est sorti avec les segments de déchirement total, d'une cohésion et unité nationales compromises. Alors que ces valeurs sont indispensables à saisir et à mobiliser durant cette période d'occupation d'une partie du territoire par le couple AFC-M23/RDF soutenu par le Rwanda et l'Ouganda.

Ayant conscience de la fragmentation de la société, Félix Tshisekedi a lors du discours d'investiture au stade de martyrs de Kinshasa, aligné la problématique de la cohésion nationale comme l'un des défis majeurs de son deuxième et dernier mandat constitutionnel. Il a noté que sur le plan national, **« se pose le défi de la sauvegarde de notre cohésion nationale qui ne peut se faire qu'au moyen du renouvellement et de la consolidation de notre « vouloir vivre collectif ». Un « vouloir vivre collectif » où seront bannis les fléaux de la haine, du tribalisme, du clanisme et de toutes les antivaleurs qui aujourd'hui minent le développement de notre pays. Bref, un « vouloir vivre collectif » comme valeur sacrée que nous léguerons entièrement aux générations futures.**

Étonnement, le président Tshisekedi se pose en chercheur de solutions sur la construction de la cohésion et l'unité nationales pourtant il est l'un des acteurs majeurs qui ont ancré la division et la désunion des Congolais à travers la diffusion des rhétoriques sus évoquées dans les espaces publics, partisans et militants.

Dans ce cas précis, le président congolais représente sans aucune conteste la figure du "sapeur-pompier" se conformant ainsi à la pratique des néo souverainistes et les nationalistes qui appliquent la pré-dation et la répression maintenant



leur population dans les espaces misérables.

Mais alors qu'en est-il de la cohésion nationale concrètement ? Quelles sont les actions concrètes menées pour sauvegarder cette cohésion nationale depuis le 20 janvier dernier ?

Le régime au pouvoir incarné par le Président Félix Tshisekedi a multiplié des rhétoriques politiques qui accentuent les tensions au sein de la société à l'occurrence des accusations contre certaines personnalités y compris l'ancien président Joseph Kabila et d'autres acteurs de la société civile. Ces figures sont accusées d'être en lien organisationnel et opérationnel avec Corneille Nangaa. Évidemment, ces discours tenus par le SG de l'UDPS et réitérés par les services de renseignement militaires (DEMIAP) compromettent la cohésion nationale, étant donné que ces discours installent un environnement politique de méfiance et d'exclu-



sion. Ironiquement, d'aucuns doutent du fondement de ces accusations considérées comme farfelues et pernicieuses visant détruire la réputation de ces cités sans l'ouverture d'une quelconque action judiciaire. Pourtant la construction et la sauvegarde de celle-ci sont prioritaires dans l'action politique du président.

Il est nécessaire de souligner que cette rhétorique accusatrice est suivie de la compression de l'espace démocratique, à travers notamment des restrictions des libertés et des intimidations formulées par certains acteurs institutionnels, participe au renforcement des sentiments de l'exclusion au débat et à l'espace public, pourtant des biens communs. Dans cette logique, les arrestations des activistes et des journalistes ou des opposants sont à inscrire dans cette démarche aux allures totalitaires qu'incarne le régime USPS. L'arrestation des militants de

mouvements citoyens en février dernier est un cas emblématique qui structure la répression politique des autorités de Kinshasa.

c) Les jeux et enjeux politiques tiennent l'Etat de droit à l'état

Sur un autre registre, le chef de l'Etat à travers un communiqué de son directeur de cabinet a fait le choix de reconduire les membres du gouvernement Sama pourtant démissionnaire, dont certains élus députés nationaux. Ils ont été chargés d'expédier les affaires courantes au nom d'un certain principe du salut du peuple tel qu'évoqué par le président.

En effet, cette décision a créé un fait de cumul de fonctions d'une part et d'autre part est marquée par le régime d'incompatibilité avec les nouveaux mandats électifs. Ainsi des espaces de débats juridiques et constitutionnels se sont ouverts pour démontrer que la décision du président a été établie en violation des dispositions de la constitution.

Ce qui fait que ce régime s'inscrit dans une forme de totalitarisme. Bafouant ainsi les valeurs du pacte républicain convenu dans la constitution de 2006 ce qui accroît les frustrations sociales (inégalités sociales) et politiques (capture de l'Etat par des individus) ayant des conséquences sur la cohésion et l'unité nationales.

Cette culture du forcing qui caractérise le régime de Kinshasa a aussi conduit à la levée du moratoire sur l'exécution de la peine de mort. Cette levée du moratoire est justifiée par l'instabilité sécuritaire et la trahison au sein de l'armée nationale. La restauration de cette pratique de mise en mort est perçue par les autres acteurs y compris notre mouvement comme un instrument de légitimation de la répression des voix dissidentes d'une part et d'autre part comme une ressource politique visant à acheter les consciences et les adhésions à l'union sacrée par peur d'être victime de cette mesure surannée. Cette pratique constitue un recul démocratique. L'Etat devrait aller vers l'abolition totale. « Un humain ne doit pas ôter la vie à son semblable ».

d) La sphère privée sous l'ère Félix Tshisekedi mime les institutions de la République

L'un des faits majeurs du pouvoir du Chef de l'Etat actuel depuis son avènement en 2019, c'est la grande influence négative, parfois nocive au développement du pays et la stabilité des institutions de partis et regroupements politiques (faits privés).

En effet, à cette partitocratie, s'y ajoute également l'influence de la sphère privée et familiale du président congolais. À cet égard, l'insertion insidieuse de la sphère sus évoquée caporalise foncièrement les animateurs des institutions compromettant ainsi le prestige de ces dernières d'une part et d'autre part détériore leur fait symbolique dans les imaginaires collectifs. En quoi servent les institutions, s'inter-

rogent nombre des Congolais. A cet égard, l'omniprésence de la Maman Marthe Kasalu, mère biologique du président est l'illustration éloquente de ce désordre institutionnel. Le rôle de cette dernière est pesant dans la mesure où [les principaux animateurs institutionnels défilent](#) auprès de son espace bureaucratique et social pour qu'elle joue aux arbitrages et organise des négociations en vue des nominations aux diverses fonctions. Elle est également citée dans les affaires économiques, particulièrement d'exploitation artisanale de [mines très controversée](#) au pays.

Dans cette logique, la figure d'Augustin Kabuya, secrétaire général de l'UDPS, parti présidentiel, est convoquée comme l'un de ces acteurs qui ne cessent de contourner les mécanismes institutionnels au profit d'une informalité politique du processus de prise des grandes décisions engageant la nation.

Ainsi, cette manière de gouverner s'inscrit dans la logique d'exclusion d'autres acteurs politiques et de la société civile à la gestion du pays et serait également l'une des raisons du retard dans la formation du gouvernement des hommes et femmes capables de travailler sur des besoins urgents auxquels la nation fait face notamment l'agression rwandaise, l'économie, le social, l'insécurité, l'environnement, etc.

Par ailleurs, il se constate amèrement une tension entre les figures de l'union sacrée autour du partage des responsabilités au sein des institutions. Ces agitations au

sein de l'union ont de l'impact sur la formation du gouvernement tant attendu pour redresser le pays. Il est inconcevable qu'un pays agressé ne se presse pas à installer les institutions qui ont la charge de présider pour les Congolais.

D'aucuns se posent la question sur le retard de l'installation du bureau définitif de l'Assemblée nationale. La guéguerre entre les potentiels candidats présidents du bureau issus de l'union l'emporte sur les priorités de la Nation. Notons que le contrôle parlementaire ne peut pas s'effectuer sans installation du bureau définitif alors des sujets pressants nécessitent du contrôle.

En plus, la nomination de la première ministre le 1 avril dernier est un acte politique et symbolique plein de signification qui encourage la participation féminine à la gestion du pays.

e) Les institutions boiteuses, une justice décrétée malade pour des fins politiques

Au travers le préambule de la constitution du 18 février 2006, telle que modifiée à ce jour, le peuple congolais réitère son attachement sans relâche à la démocratie et aux valeurs républicaines, qui consacrent également la séparation de trois pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Cependant, une forte constatation se dégage sur l'instrumentalisation de la justice à travers l'ingérence du pouvoir exécutif et particulièrement du président de la République.

Après avoir maté le pouvoir législatif, depuis 2022, le président a construit une critique sévère sur

le pouvoir judiciaire en soulignant que la justice était une tache noire de son premier mandat et insisté sur les réformes de celle-ci.

Bien évidemment, la justice congolaise est marquée par les pathologies sociales notamment la corruption, le clientélisme, le trafic d'influence, l'incompétence des magistrats, la précarité de ces derniers, les infrastructures vétustes, une bureaucratie surannée, d'une part et d'autre part, elle est déstructurée dans son fonctionnement et organisation.

Elle ne joue pas son rôle fondamental de rempart de la société. Elle est devenue un bien marchand au profit du mieux offrant. Une justice à la solde de nantis.

Le 22 février 2024 à Kinshasa, [le Président](#) réagissant sur l'affaire du journaliste Stanis Bujakera, arrêté le 8 septembre 2023 et libéré après six mois de prison, a déclaré que **Notre justice est malade, même dans le traitement des dossiers. Il a ajouté « je crois qu'il est un peu victime de cela. J'ai vraiment décidé d'y mettre mon nez. Je n'aime pas faire ça, croyez-moi. Je le jure : je n'ai jamais appelé un juge, je leur fais confiance. J'insiste simplement pour qu'ils disent le droit comme il se doit, pour que nos compatriotes, enfin les citoyens, en profitent ».**

En effet, les actes du président ne rassurent pas dans le sens qu'il n'a pas opéré des réformes substantielles de cette institution durant son premier mandat. On peut sans doute évoquer le fait du recrutement des magistrats qui sont en cours de déploiement pour certains et de formation pour d'autres.

Il est essentiel de noter que le budget alloué au pouvoir judiciaire est insuffisant pour dresser les pathologies ancrées dans cet espace de justice. Cette situation peut traduire la volonté affirmée d'instrumentaliser la justice à des fins politiques au profit des élites politiques et économiques.

Derechef, la justice est considérée comme la figure « malade » auprès de la population et d'autres acteurs transnationaux pour des fins politiques. Cela se traduit par le fait que les décisions de cette justice dite "malade" sont acceptées par l'opinion sans que cela soulève des questionnements sur les inscriptions politiques qu'elles comportent. Pour s'en rendre compte, il suffit de s'intéresser aux conclusions de l'enquête dans l'affaire Chérubin Okende qui ont décidé du fait de "suicide". Les réactions des certains Congolais s'inscrivent dans la figure banalisante qui invoque cette formule amusante de « Justice est malade » prononcée par le président.

Cela a conduit tout de suite à une forme d'avalement de cette conclusion sans pouvoir questionner si celle-ci ne découle pas véritablement d'une prescription politique, ce qui semble être le cas.

Notre justice est malade, nous l'avons tous acté.

Dans cette même logique, la condamnation à 6 six mois de prison du journaliste Stanis Bujakera s'inscrit dans cette dynamique insidieuse de manipuler la justice à travers cette formule évocatrice de justice malade. Une belle manière de faire avaler à la population une pilule amère, nous semble-t-il.

Chose étonnante, le fait que le président en parle avec autant d'amu-

sement et de facilité déconcertante démontre sa volonté de caporaliser et mimer la justice congolaise comme il l'a fait efficacement avec les autres institutions. Étant le magistrat suprême et le garant du bon fonctionnement des institutions, l'échec de la justice implique inéluctablement son échec.

f) Une diplomatie périphérique non convaincante ?

Les activités diplomatiques du chef de l'Etat ont été concentrées sur les questions sécuritaires au regard du fait que l'Est du pays subit une invasion territoriale rwandaise à travers le couple AFC-M23/RDF. Dans la logique du processus de Luanda conduit par l'union africaine et modéré par le président angolais, Félix Tshisekedi a repris son bateau de pèlerin pour un ballet diplomatique dans diverses capitales africaines et occidentales. Il veut accroître la pression diplomatique sur le Rwanda grâce à l'application des sanctions contre Paul Kagame.

Le président rwandais assume sans équivoque le soutien de son régime aux insurgés qui contrôlent des pans des territoires dans la province du Nord-Kivu. Selon Kinshasa, ces actions diplomatiques de la communauté internationale sur Kigali doivent aboutir au retrait des troupes rwandaises du sol congolais.

En revanche, les sanctions attendues n'ont toujours pas été prises par les acteurs puissants du nord global ou des instances internationales et africaines alors qu'en 2012, ces mêmes puissances et sphères avaient pris des sanctions contre le régime de Kigali lorsque le M23 s'était emparé de Goma. Les prises de positions de certaines puissances comme la France, les Etats-Unis, l'union européenne ou la Belgique et le Canada sont forgées

dans une logique dormante et calante de l'opinion congolaise qui monte au créneau pour dénoncer le complot international qui s'articule sur le Congo.

Les logiques anti-occidentales sont croissantes en RDC, ce qui justifie ces déclarations de ces pays et organisations, qu'on peut d'ailleurs qualifier d'un Pharmakon, car elles renvoient dos à dos Kinshasa et Kigali. Convoquons une métaphore pour illustrer ces propos. Cette situation est semblable à un cas d'un individu souffrant de la malaria. A la place de lui administrer un remède curatif d'antipaludéen, on lui prescrit des paracétamols pour soulager sa fièvre. Telle est la valeur de positions forgées par la communauté internationale sur l'agression rwandaise.

La carence de sanctions contre le pays de milles collines et son président peut traduire l'échec de la diplomatie congolaise d'une part et d'autre part une forme de complicité internationale.

Le changement de discours de la partie sud-africaine sur le dossier congolais est à interroger. Dans le sens que les troupes de la SADC sont déployées au Nord-Kivu pour combattre les agresseurs concernés. Mais après le passage du président Cyril Ramaphosa à Kigali à l'occasion du 30 anniversaire du génocide au Rwanda, le discours de cet acteur clé dans le dispositif congolais penche plus pour des solutions politiques à travers la négociation avec les insurgés alors que Kinshasa comptait sur ces troupes australes pour récupérer les territoires perdus et libérer les populations vivant sous le joug de ces agresseurs.



AXE 3 : LE SOCIAL

Mythologie du progrès social à l'ère de la gouvernance de l'UDPS !

Le 20 janvier 2024, dans le discours inaugural de son second et dernier mandat, le Président Tshisekedi a affirmé qu'il était conscient des attentes du peuple congolais en évoquant notamment vouloir réduire le chômage en créant 6,4 millions d'emplois sur 5 ans et améliorer le pouvoir d'achat en réduisant notamment le train de vie gourmand des institutions. Mais dans ses premiers 100 jours, sa gouvernance a jusqu'ici renvoyé des signaux inquiétants, faisant craindre une régression par rapport au niveau actuel du désastre social que vivent les Congolais si les mesures concrètes ne sont pas amorcées.

Les 100 jours passés, aucune mesure concrète n'a été prise pour améliorer la situation sociale du peuple congolais. La dépréciation de la monnaie nationale face aux dollars américains (taux de change) a fait perdre davantage aux congolais plus de 40% du pouvoir d'achat suite notamment à la flambée des prix des biens de [première nécessité](#).

Outre la flambée généralisée des prix, la guerre dans l'Est a entraîné une autre crise humanitaire plus

impressionnante. À la in du premier quinquennat du président Tshisekedi, des déplacés internes s'évaluaient à [7 millions](#) et ces derniers vivent dans des conditions infrahumaines. Depuis lors, la situation s'est encore détériorée. L'assistance du gouvernement, malgré un prélèvement illégal sur la redevance minière pour répondre à la crise dans l'Est, est non seulement moindre mais aussi insignifiante pour subvenir aux besoins élémentaires des déplacés.

De notre observation, suite à notre engagement bénévole auprès des déplacés dans les camps où vivement nos compatriotes déplacés, plusieurs cas d'accouchements avec des décès maternels ou néonataux sont constatés. Les centres de santé aménagés pour recevoir les patientes sont débordés et le nombre des sages femmes insignifiant rend le suivi difficile.

Depuis le 5 septembre 2023, le président Félix Tshisekedi a lancé le programme de la gratuité de l'accouchement et des soins néonataux, cependant cette mesure ne s'applique pas sur toute l'étendue de la République.

Il s'est observé aussi pendant ces premiers 100 jours, un retard remarquable dans la paie des fonctionnaires de l'Etat qui, au départ bénéficient un salaire de misère. [Ce retard ne facilite](#) nullement pas la vie dans leurs ménages et cela affecte leur productivité au service.

Enfin, toutes proportions gardées de cette première temporalité de gouvernance, les Congolais continuent à se plaindre du manque d'électricité. En ce sens seulement 20% sont connectés en milieu urbain et moins d'1% en périurbains et campagnes mais ils sont marqués par des délestages dus entre autres à la vétusté des infrastructures et à la pression sociale sur le réseau existant. Le peuple a un faible accès à l'eau avec [environ 35%](#). Des coupures (moins de 20 litres d'eau par personne et par jour) sont récurrentes à cause de la vétusté de l'ouvrage et du débordement du réseau. En outre, les embouteillages monstres sont croissants dans les centres urbains comme à Kinshasa et dans les autres grandes villes du pays. La crise du logement se cristallise provoquant ainsi les spéculations foncière et immobilière qui vont bon train dans les espaces urbains et périurbains.



AXE 4 : ÉCONOMIE NATIONALE

a) La Dépréciation de la monnaie creuse davantage l'appauvrissement des Congolais

La situation économique demeure préoccupante depuis l'avènement du président Félix Tshisekedi au pouvoir. Dès son premier quinquennat, la monnaie nationale a continué à se déprécier face aux dollars américains, faisant ainsi perdre aux congolais leur pouvoir d'achat et creuser davantage l'appauvrissement.

Toutes les mesures prises par le gouvernement sortant n'ont pas réussi à stopper cette hémorragie du fait de leur manque de réalisme ou de fait du faible suivi de leur mise en œuvre. Dans son programme électoral 2023-2028, bien que le président Tshisekedi s'est engagé à redresser la situation, ces 100 jours passés, le Franc Congolais ne cesse de se déprécier.

Le 24 janvier 2024, soit 4 jours après sa prestation de serment, 1 USD se négociait à 2717,7795 CDF selon la Banque Centrale du Congo¹ et quasiment 3 mois après soit 17 avril 2024, 1 USD se négocie à 2 781,4709 CDF².

Certes, une faible dépréciation par rapport aux semaines précédentes, mais elle renvoie déjà des signaux inquiétants. Plus de 3 mois se sont écoulés sous une note d'une inaction inouïe ou mieux, une indifférence là où la prise des mesures ne nécessite pas des milliards, mais avant tout la volonté d'initier et suivre d'une politique monétaire et économique orienter vers des solutions concrètes.

b) Un budget en hausse pour nourrir davantage les inégalités sociales

Alors que le président entame son dernier mandat, le projet du budget est évalué 14,6 milliards dollars.³ Cette hausse ambitieuse est cependant en inadéquation avec la justice sociale et distributive. La mobilisation des recettes⁴ se passe plutôt bien. Entre le 1er janvier et le 1er mars 2024, les services de la République démocratique du Congo ont collecté des recettes publiques d'un montant de 3 893,1 milliards CDF, soit environ 1,4 milliard de dollars selon la Banque centrale du Congo (BCC).

Cependant, ces performances profitent plus aux institutions de la république qui consomment à elles seules la majeure partie. Dans la foulée, aucun effort n'a été consenti pour réduire le train de vie des institutions et les pratiques telles que le dépassement budgétaires et la corruption continuent à exister. La corruption fait perdre à la RDC plusieurs millions des dollars chaque année malgré la présence des agences de lutte contre la corruption et de contrôle telles que l'IGF.

Le patron de l'IGF Jules Alingete a affirmé lors d'une [interview sur BBC Africa](#) en fin 2023 que « la corruption n'a épargné aucun secteur » en RDC.

Des indices sérieux démontrent que la situation de la gourmandise institutionnelle n'est pas prête à s'améliorer ; durant la campagne le président l'a clairement affirmé en soutenant le fait qu'un député

¹ <https://www.bcc.cd/operations-et-marches/domaine-operationnel/operations-de-change/cours-de-change/24012024> taux de change du 24 janvier 2024

² <https://www.bcc.cd/operations-et-marches/domaine-operationnel/operations-de-change/cours-de-change/12042024> taux de change du 12 avril 2024

³ <https://www.financialafrik.com/2023/10/02/rdc-le-projet-de-budget-2024-evalue-a-166-milliards-de-dollars-juge-recevable-par-lassemblee-nationale/> budget 2024

⁴ <https://www.financialafrik.com/2024/03/13/rdc-recettes-et-depenses-publiques-entre-janvier-et-fevrier-2024/#:~:text=Du%201er%20janvier%20au%201er,1%2C4%20milliard%20de%20dollars>

devrait toucher plus d'argent pour subvenir aux besoins sociaux de ses électeurs (il est un agent social). Ceci est une forme d'inégalités que le Président Félix Tshisekedi encore opposant, avait promis d'éradiquer une fois au pouvoir.

En 2023, selon la banque mondiale, environ 74,6 % des Congolais vivaient avec moins de 2,15 dollars par jour ; une personne sur six qui vit dans une extrême pauvreté en Afrique subsaharienne habite en RDC. Dans un contexte d'inégalités sociales assumées au sommet de l'État, la pauvreté ne semble pas prête à s'arrêter. Surprenant que le siphonnage des ressources par une minorité se fasse dans un régime socialiste membre de l'internationaliste socialiste ayant un slogan évocateur : « le peuple d'abord ».

c) Redorer l'image d'une économie extravertie

Par ailleurs, il faut saluer le fait que la RDC [soit éligible pour l'an 2024](#), à la loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA). Cependant, le volume des échanges vers les USA est faible, soit moins de 200 millions de dollars par an. La RDC devrait saisir cette opportunité et augmenter ses exportations non seulement aux USA mais partout au monde, enfin de d'accroître son économie pour qu'ils puissent affronter les défis de la mondialisation et parvenir à une stabilité politique et économique. Ces dernières années l'économie congolaise, réputée extravertie, a continué à importer y compris les denrées alimentaires. Dans les 100 premiers jours du président Tshisekedi, aucune volonté de la rupture n'a été manifeste et l'insécurité alimentaire s'accroît touchant ainsi près 1/3 de la population congolaise.

« En 2024, il est estimé que près de 25,4 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, alors que la malnutrition aiguë touche 8,4 millions de personnes, principalement des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des femmes allaitantes »,
OCHA, 2024.

Dans ces derniers 100 jours, aucune mesure pour investir dans les secteurs de production n'a été prise pour diversifier l'économie congolaise. Elle reste fortement dépendante du secteur minier d'une part et d'autre part par les services tertiaires et faiblement quaternaires, tenus essentiellement par les étrangers dont les sud asiatiques et les moyens orientaux ou les kenyans (les banques principalement).

d) Une croissance économique de trompe l'œil

Un autre point important est la croissance du PIB réel en RDC, elle est restée robuste à 7,8 % en 2023, soutenue par un secteur minier dynamique, qui a progressé de 15,4 % contribuant à environ 70 % de la croissance globale en 2023. Cependant, ce PIB reste un indicateur cosmétique dans le contexte congolais où les capitaux, particulièrement dans le secteur minier sont détenus par des étrangers.

Par contre La production agricole a ralenti à une croissance de 2,2 % en 2023 (contre 2,4 % en 2022). La croissance [du PIB](#) devrait se modérer à 6 % en 2024. Mais il sera important que le gouvernement attendu, de la première ministre Judith Suminwa Tuluka, améliore la production agricole pour améliorer le social des congolais.

D'ailleurs, s'il est associé à un système fiscal qui encourage l'investissement, le secteur agricole va contribuer amplement à la croissance économique et à la création de 6,4 millions d'emplois à l'horizon 2024-2028 comme le président l'a promis dans sa campagne électorale 2023.

AXE 5 : GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES

a) Gouvernance Minière : Entre Chaos et engagements non tenus

Le secteur de la gouvernance de ressources naturelles au cours du dernier quinquennat du président Tshisekedi a été le théâtre d'une gouvernance marquée par des scandales tels que trafics [d'influence et rétrocommissions](#) impliquant des personnalités du cercle présidentiel. Le domaine minier est également caractérisé par des pillages en bandes organisées. Une des plus grandes mines de coltan, à Rubaya est dérechef [exploitée](#) par les terroristes de M23. La quantité produite est exportée vers le Rwanda.

Pendant ce temps, le statut qui a été observé à la MIBA, censée se relever dans 100 premiers jours du premier quinquennat de Félix Tshisekedi conformément à ses promesses de campagne. Cette société a mis 5 ans sans tenir même sur ses genoux. Bien que pourvoyeur des ressources importantes pour la politique gouvernementale, le secteur est resté mal gouverné.

Alors que le président embarque dans un nouveau mandat, les 100 premiers jours censés poser des

bases correctionnelles, encore faudrait-il, que le pouvoir de Kinshasa en ait pris conscience, semble perpétuer les errances et les mêmes erreurs.

b) L'avenant du contrat chinois, une clause encore déséquilibrée

Le [contrat du siècle entre la RDC et la Chine](#) a été [renégocié](#) en début mars dernier dans le but de rééquilibrer l'accord conclu en 2008. A travers de cet avenant, la RDC fait passer l'investissement en infrastructures de 3.2 à 7 milliards USD pour construire 5.000 km de routes dans 15 ans en raison de 400 km par an.

Les provinces visées sont Kinshasa, l'espace grand Équateur, le Kasai oriental, le Haut-Lomami et Lualaba. L'autre clause de cet accord est la répartition déséquilibrée des parts de la centrale hydroélectrique de Busanga, la partie congolaise a 40% contre 60% pour la partie chinoise.

Une répartition surprenante qui questionne la responsabilité et la qualité des négociateurs de la partie congolaise. Cependant, cet avenant n'a pas été rendu public au mépris des principes de la

bonne gouvernance et des normes de l'ITIE.

c) Les ressources naturelles non profitables aux communautés locales.

Malgré l'entrée en vigueur du code minier révisé en 2018 et ses nouveautés dont notamment la retenue à la source de la quote-part pour les communautés locales, le développement des entités affectées par les projets miniers est difficilement perceptible.

Les différents rapports de l'ITIE mettent en exergue les chiffres qui sont non traçables et sans impact dans la vie des communautés affectées par les projets miniers. Les ressources naturelles de tous les Congolais inancent plus le train de vie extravagante des institutions plutôt que le développement local. En plus de l'injuste répartition des ressources, les Congolais dans la province du Lualaba se sont vus déguerpis et sans compensation par certaines sociétés minières. L'administration Tshisekedi n'a

pas réagi comme par le passé [en décembre dernier](#) pour protéger les Congolais face à cette prédation capitaliste.

En addition, ceux qui vivent dans des zones minières dans la même province font face à une pollution aux substances toxiques. Elles sont commises sur l'environnement consciente et délibérée [des sociétés minières](#) rappelant ainsi l'épisode la pollution toxique de la rivière Kasai par une firme angolaise qui a laissé les victimes sans justice, ni réparation.

En gros, la transition énergétique en marche ne se fait qu'au mépris des vies humaines et les agissements répréhensibles des sociétés minières passent inaperçus face à la gouvernance débridée du secteur minier.

Ce secteur est toujours émaillé des pratiques de corruption et de pot-de-vin entre les grands groupes internationaux et les autorités congolaises. A cet effet, le cas de la société Zijin Mining qui a offert une contribution de [70 millions de dollars](#) pour « soutenir les efforts d'aide humanitaire dans le nord-est et l'est de la RDC » à une ONG mystérieuse appartenant au patron de la cominière, une entreprise publique impliquée dans la mine de lithium à Manono. Cette situation est une caractéristique de la corruption insidieuse qui marque le paysage minier.

Cette importante somme ne peut pas être inscrite au titre des obligations de la responsabilité sociétales (sociales) des entreprises. C'est de la corruption pure et nette.

d) Enfumage dans les mines diamantifères du Kasai Oriental

Après un quinquennat à promettre la relance de la société minière de Bakwanga (MIBA), le gouvernement congolais s'est lancé dans une énième tractation avec une firme « américaine » pour un financement à la hauteur [de 45 millions](#) soit environ 10% de la somme totale du plan de relance censé être mis en œuvre depuis début 2023 pour une période de 5 ans.

Une très marginale au regard de l'ambition montrée par l'État congolais. L'une des grandes sociétés d'exploitation de diamant situé dans le territoire de MIABI, la Société Ahnui Congo d'Investissement Minier (SACIM) qui embauche un millier de Congolais est en cessation de paiement de son personnel depuis 9 mois suite à l'arrêté¹ illégal de la ministre des mines du gouvernement sortant. Cette asphyxie n'a aucun soubassement légal.

e) Quand la ministre de mines instaure une gouvernance à scandale

L'autre fait marquant le début du quinquennat du président Tshisekedi c'est la nomination de la ministre des Mines par elle-même, bien qu'expédiant les affaires courantes et sachant de l'incompatibilité avec son mandat de députée nationale, au poste d'Inspecteur Chef de département en instance affectation² ; une décision hautement cupide d'une classe politique qui confisque les opportunités pour elle-même dans un pays où le taux de chômage est endémique.

Dans les 100 premiers jours du président, la présence de militaires, dont les éléments de la garde républicaine, dans l'exploitation minière artisanale s'est aussi confortée au mépris de la loi.³

¹Arrêté ministériel n°00049/MINES/01/2022 du 22 Février 2022 fixant le règlement sur les tenders des substances minérales encadrées par la CEEC et ses conséquences sur la SACIM

²Arrête ministériel N° 00057/ CAB.MIN/MINES /01/2024 du 016 /fév. 2024 portant nomination des inspecteurs chef de département, des inspecteurs provinciaux, des inspecteurs de 1ere classe et des inspecteurs de 2eme classe de l'inspection générale des mines.

³Justicia asbl : Communiqué de presse n°006/JUST/2024



AXE 6 : DROITS HUMAINS, JUSTICE ET LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

a) Négation des libertés publiques et multiples violations des droits humains

L'Etat de droit tant vanté par le régime Tshisekedi ressemble de plus en plus à une coquille vide. Déjà le premier mandat de l'actuel Président s'était achevé sur une mauvaise note en matière d'exercice des libertés publiques et de respect des droits humains. En parallèle du processus électoral et de la crise sécuritaire dans l'Est du pays, plusieurs cas de violations des libertés individuelles et des libertés collectives orchestrées par l'Etat congolais et/ou ses préposés ont été documentés entre 2022 et 2023. Parmi les cas emblématiques, nous pouvons citer le meurtre odieux de Chérubin Okende: ancien ministre et député congolais retrouvé mort le 14 juillet 2023, au lendemain de sa disparition à Kinshasa.

Sa [dépouille](#) avait été découverte criblée des balles dans sa voiture sur l'une des avenues principales de la capitale. Malgré les appels à la justice de plusieurs acteurs socio-politiques nationaux et internationaux dénonçant ce

qu'ils considéraient d'assassinat politique, la Cour de cassation a quant à elle conclu après plusieurs mois à un suicide.

Dans la foulée, le procureur General Firmin Mvonde a menacé ceux qui critiqueraient les conclusions de cette enquête du parquet qui n'est de surcroît pas une décision du juge. Encore faudrait-il rappeler que même une décision injuste du juge est susceptible de recours.

Un autre cas remarqué d'atteinte à la vie humaine et à l'intégrité physique qui mérite d'être souligné est l'opération militaire menée le 30 août 2023 contre les adeptes d'une secte mystico-religieuse appelée Wazalendo dans la ville de Goma ; au cours de laquelle au moins 50 civils sans armes [ont été tués et une cinquantaine blessés](#) graves par balles réelles des militaires qui tiraient à bout portant, avant de procéder à l'arrestation d'une centaine des personnes.

Jusqu'à ce jour (durant ces 100 premiers jours), les vrais commanditaires et auteurs de ce que nombre des défenseurs des droits humains ont qualifié de « crime d'Etat » n'ont jamais

été poursuivis, encore moins condamnés malgré la cruauté de ces événements. Il en est de même de Kivunga Kambale omer qui fut enlevé en date du 12 août 2023 par des personnes porteuses d'armes à feu et d'armes blanches dans sa résidence et qui l'ont tué.

Le troisième et le dernier cas d'atteinte au droit à la vie qu'il faille souligner ici se rapporte étroitement au processus électoral de 2023. Des nombreuses scènes de violence impliquant directement et indirectement les agents de l'ordre ont été enregistrées.

Au nombre desquelles, [le meurtre de Dido Kakisingi](#) président de la jeunesse d'Ensemble pour la République à Kindu qui a été lapidé sans que la police n'intervienne au cours d'une attaque perpétrée le 28 novembre 2023 contre le convoi de Moise Katumbi.

A cette liste non exhaustive des violations et atteintes au droit à la vie et à la sûreté, s'ajoutent une panoplie de cas de violation des libertés d'expression, de presse, de réunion et de manifestation ; et d'interdiction, d'arrestation et de détention arbitraire, traitements

inhumains et dégradants.

A titre illustratif, on pouvons convoquer les cas de :

1. **Mwamisyo Ndungo King:** Militant de la LUCHA détenu depuis le 02 avril 2022 et condamné à 5 ans de prison pour avoir dénoncé sur les réseaux sociaux l'échec de l'état de siège décrétée dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Il vient de totaliser 2 ans à la prison de MUNZENZE à Goma.
2. **Stanis Bujakera Thiamala :** Journaliste d'Actualité.cd et reporter de Jeune Afrique, détenu illégalement à la prison de makala et condamné à 6 mois de prison ; qui a été libéré après avoir purgé sa peine injuste et illégale.
3. **Salomon Idi Kalonda :** Conseiller spécial de Moïse Katumbi, enlevé sur le tarmac de l'aéroport de Nd'jili le 30 mai 2023. Il sera détenu dans les locaux des services de renseignement militaire jusqu'à son incarcération, le 10 juin à la prison militaire de Ndolo. Sa santé s'est détériorée à cause la mauvaise volonté de la justice militaire pris en otage par le politique. Il a obtenu une liberté provisoire humanitaire à cause de la maladie.
4. **Mike Mukebayi:** membre du parti Ensemble pour la République est toujours détenu à la prison de Makala sans être mis à la disposition de son juge naturel. Il avait été arrêté après avoir tenu des propos jugés dangereux dans une émission télé suite à la répression subie lors d'une manifestation de l'opposition le 20 mai 2023.

Alors que d'aucun ne pouvait croire que ce tableau sombre d'exercice des libertés publiques et de jouissance des droits fondamentaux pourrait subir des changements significatifs en faisant foi aux intentions affichées par le Président Félix, qui annonçait son engagement à vouloir « corriger



les erreurs du passé » lors de son investiture le 20 janvier 2024 ; la situation reste critique et se dégrade davantage.

Un régime de terreur continue à s'installer en RDC comme en témoigne l'inquiétante restriction de l'espace civique pendant les 100 premiers jours du régime.

Du Conseil Supérieur de l'Audio-Visuel et Communication (CSAC) à la Police Nationale Congolaise (PNC) et différentes Unités de l'Armée, en passant par les services intelligents (ANR) ainsi que les autorités provinciales et urbaines ; une vraie machine est mise en place pour institutionnaliser la répression des voix dissidentes et sonner le retour en force de la pensée unique en violation des droits humains, dans un Etat qui se veut pourtant démocratique.

Notre mouvement a été l'une de cible principale et victime de ce durcissement du régime socialiste udpsien et des unionistes:

- Le 03 février 2024, les camarades **Bienvenu Matumo, Fred Bauma, Jean Paul Mualaba, Crispin Tshiya et deux autres personnes** ont été brutalement enlevés par des personnes en tenue civiles alors qu'ils participaient à un rassemblement pacifique organisé à Kinshasa dénonçant les 600 jours d'occupation de la cité de Bunagana par les agresseurs du M23. Ils ont été détenus et torturés à l'Agence Nationale de Renseignement avant d'être relâchés 48 heures après.
- Le 25 février 2024, le camarade **RUFUS ENYELA** a été arrêté et détenu dans un cachot de la police après la brutale répression de notre rassemblement pacifique de solidarité avec nos compatriotes victimes de la guerre dans l'Est du pays organisé à Gemena.
- Le 27 février 2024 les camarades **Mukunda Heradi Rostini, Athanase Kandolo, Flory Kibi et Atibu Sebastien** ont été arrêtés par les services de renseignement alors qu'ils manifestaient dans la non-violence pour dénoncer la restriction croissante de l'espace civique en RDC sous le règne de Félix Tshisekedi.
- Le 05 avril 2024, les camarades **Jedidia Mabela, Gentil SEFU, Zacharie Kingombe, Lambert BAKONDA, Alain KALALA** ainsi que 7 autres activistes ont été torturés et brutalement arrêtés par la police alors qu'ils manifestaient contre la criminalité urbaine dans la ville de Kisangani et l'inaction des autorités.
- Le 17 avril 2024 à Goma, les **Moïse Hangi et Prince Rwanika**, ainsi que 11 autres activistes ont été arrêtés injustement au courant d'une manifestation pro-sécurité à Goma.

Il importe de signaler aussi en dehors des arrestations des militants de la Lucha dans

le cadre de l'exercice de leur liberté de manifestation, l'arrestation du journaliste Adyabhadhu Muno Nicolas de la radio Maendeleo station de Gety dans le territoire d'Irumu qui a été arbitrairement arrêté par l'ANR le 03 février 2024.

Il en est de même du cas de Eric Yaufa ancien représentant des étudiants de l'Université de Kisangani détenu pendant 3 jours à l'ANR.

Dans ce contexte si particulier où la justice a été traitée de malade par le Magistrat suprême lui-même, le gouvernement a procédé (en violation du principe de parallélisme de forme et de compétence) à la levée du moratoire sur la peine de mort sous prétexte de décourager les complices et ennemis de la république. Il s'agit vraisemblablement d'une mesure rétrograde, d'un danger pour le droit à la vie, et d'un moyen pour régler les comptes à quiconque émet une opinion discordante au régime en place.

Pour sa part, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme a publié en janvier un rapport qui atteste, 371 violations et atteintes aux droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de la République démocratique du Congo ont été également rapportés. L'on compte 949 victimes dont : 636 hommes, 175 femmes et 138 enfants. Les responsables de ces exactions sont majoritairement des membres des groupes armés avec 217 atteintes (58% du total des violations et atteintes) suivis des agents de l'Etat avec 142 cas (38%) .

Par ailleurs, la nomination de Madame Judith Suminwa au poste de Premier Ministre reste un acte politique marquant de ces 100 premiers jours du Président en matière de la lutte pour la participation politique des femmes et l'égalité homme-femme dans une société congolaise marquée par la disparité.



AXE 7 : GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

L'environnemental oublié par le régime socialiste : que des slogans !

a) L'engagement présidentiel

Nous l'avons sans doute constaté que, la question de l'environnement a été au cœur des discours du Président de la République, Félix Tshisekedi, durant son premier mandat et ce, en lien étroit avec le débat à l'international sur le changement climatique, ainsi, en proposant la République Démocratique du Congo comme pays solution.

Le président maintient son engagement sur la question du réchauffement climatique comme on peut le saisir à travers de son [discours d'investiture](#) du 20 janvier 2024. Il est essentiel de noter que la RDC est touchée par des conséquences fâcheuses du dérèglement climatique. Ces conséquences sont plus ressenties et vécues par les habitants à cause du faible aménagement du territoire et par conséquent de la mauvaise gouvernance de l'œcoumène et de cours d'eaux.

Les [inondations vécues à Kinshasa](#) et dans d'autres villes riveraines du majestueux fleuve Congo entre décembre 2023 et mars dernier

constituent une manifestation de cette combinaison de changement climatique, d'aménagement du territoire et de gestion inefficace des déchets plastiques causant des dégâts humains et matériels importants. L'exposition photo organisée par [actualite.cd](#) sur la crue du fleuve est marquante à ce titre car elle met dos à dos le dérèglement climatique et l'urbanisation sauvage et non-encadrée à Kinshasa.

b) L'absence et la mauvaise réponse gouvernementale aux urgences

L'Etat congolais s'est manifesté par l'inaction dans l'apport des réponses à la crise humanitaire qui a découlé de ces inondations historiques. Le gouvernement s'était limité à annoncer la prise des dispositions qui s'imposent pour assister les sinistrés mais celles-ci n'ont pas été vécues sur le terrain. L'administration Tshisekedi n'a pas pu activer le plan de prévention des risques des inondations (PPRI) pour anticiper les conséquences pourtant [la régie des voies fluviales](#) (RVF) avait lancé l'alerte sur la montée exceptionnelle des eaux depuis le 28 décembre 2023.

A la suite de ces inondations, des lacs et des cours d'eau urbains ont été formés dans les avenues et rues des quartiers dans les communes riveraines comme à Barumbu, à Limete, à Ngaliema, etc. Face à ce fait territorial, les habitants se sont montrés inventifs et résilients en recourant à des [pirogues rudimentaires](#) pour organiser la mobilité quotidienne en traversant ainsi ces espaces inondés sus évoqués.

Aussi, le gouvernement n'a pas pu assister les sinistrés de différentes communes touchées par ces catastrophes naturelles à l'instar des compatriotes qui se sont installés spontanément à la maison communale de Barumbu. Ils sont abandonnés et dorment nuit dehors.

c) Kin Bopeto : une gouvernance limitée et populiste

La gouvernance des déchets dans les villes congolaises n'a pas été améliorée ces derniers mois. L'insalubrité est banalisée, s'est

ancrée et s'est insérée dans la société urbaine dans une forme de poubellisation spatiale, ce qui est contraire à l'article 53 de la constitution. Les politiques d'assainissement des villes n'ont pas été efficaces d'une part et d'autre part sont invisibles à l'instar de Kin Bopeto lancé en 2019 dans la commune de Bandalungwa avec l'[implication personnelle](#) du président.

Les images circulant sur les réseaux sociaux montrant les affiches du chef de l'Etat sur des montages des déchets traduisent l'échec de ces politiques de salubrité.

Les conséquences de ces insalubrités urbaines et périurbaines sont significatives sur la santé publique dans la société congolaise et singulièrement à Kinshasa (plus [17 millions](#) d'habitants en 2024).

Il est essentiel d'instaurer une éducation environnementale aux citoyens et restaurer efficacement les pratiques de salongo d'une manière à insérer les habitants dans la gestion des immondices ménagères.

En revanche, plusieurs entreprises étrangères produisent les déchets plastiques (bouteille d'eau, de jus et emballages plastiques) sans être inquiétées ou contraintes à organiser un processus de recyclage efficace.

Le projet de collecte et recyclage Kintoko initié par les capitalistes étrangers producteurs des déchets plastiques et lancé par le Président a montré ses limites, étant donné qu'il se constate une



différenciation importante entre les déchets plastiques produits et ceux collectés et recyclés.

d) Pays solution : un marketing vert à l'international pour une justice environnementale ?

La RDC est présentée comme « pays solution » face aux défis climatiques à l'échelle planétaire. Dans le challenge de Bonn (un effort mondial) visant à restaurer 350 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2030, elle a pris l'engagement de reboiser 8 millions d'hectares de paysages dégradés ainsi que son engagement national de restaurer 1 milliard d'arbres d'ici 2023.

Au cours du premier quinquennat, il a paru difficile d'identifier les espaces forestiers qui ont été reboisés d'une part et d'autre part à établir une carte des sites concernés par la restauration dans l'objectif d'approcher 1 milliard d'arbres. Durant ces 100 premiers jours depuis la prise des fonctions du président, aucun arbre n'a été planté pour approcher cet engagement. Mais, au même moment le gouvernement à travers le ministère de l'environnement et du développement durable est accusé d'avoir [attribué des concessions forestières de plus 1 millions d'hectares](#) en violation de la loi, selon Greenpeace.

Rappelons qu'en dehors d'une tournée nationale de sensibilisation autour de ce projet par le ministre de l'Environnement et du développement durable de l'époque Me. Claude Nyamugabo, le chef de l'État avait symboliquement planté un arbre à la cité de l'Union africaine. Et ce, lors du lancement en 2020. Par la suite,

en juin 2021, le gouvernement sortant s'est contenté de planter un arbre conjointement avec l'ambassadeur de la France à Kinshasa et plus de 200 arbres avec certains élus à N'sele.

Pour ce qui est de sa contribution aux efforts coordonnés au titre des mécanismes de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) pour atteindre zéro émission d'ici 2050, la République démocratique du Congo (RDC) a présenté sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN). Elle a pris l'engagement de réduire ses émissions de 21 % d'ici à 2030. L'effort à fournir pour y parvenir requiert environ 48 milliards de dollars. Le Congo a annoncé pouvoir financer sa contribution à hauteur de 10 %. Donc 90 % de ces 48 milliards de dollars doivent être apportés par la communauté internationale. La lutte du sud global pour la mise en pratique du principe de pollueur payeur doit être encouragée.

Une diplomatie verte doit se déployer efficacement dans les sphères transnationales et ce, dans une démarche collective et soutenue avec les autres Etats concernés comme le Brésil, l'Inde, etc.

Sur le même répertoire de participation aux sommets internationaux et à la recherche de financement pour protéger sa biodiversité et prévaloir ses atouts environnementaux, la RDC a émis des réserves à signer l'accord sur la biodiversité lors de la COP15 tenue à Montréal au Canada en décembre 2022 pour manque d'ambition financière.

C'est dans cette logique que le gouvernement sous l'impulsion Tshisekedi a décidé de mettre aux enchères 30 blocs pétroliers et gaziers. Leur exploitation représente une menace pour l'environnement. En effet, 3 blocs pétroliers parmi les 27 sont situés dans les parcs nationaux de Virunga et de Salongo.

La loi sur la conservation de la nature à ses articles 74 et 75 et la loi sur les hydrocarbures à son article 155 interdisent et punissent pourtant des activités d'exploitation pétrolières dans les aires protégées.

Par ailleurs, aucune étude sur l'impact environnemental et social de l'exploitation pétrolière n'a été menée. Comme un certain nombre d'ONG et de la société civile environnementale, nous craignons que cette exploitation pétrolière, qui est déjà illégale dans certains blocs pétroliers, ne détruise la qualité du sol et des eaux avec en conséquence l'affaiblissement des revenus pour des populations paysannes qui vivent principalement de l'agriculture et de la pêche.

Le président de la République devait s'assurer que la rente issue de ces exploitations soit réinvestie dans le capital humain et dans les projets de construction d'infrastructures. Depuis le lancement, l'opacité marque le processus d'attribution de ces marchés. En ce sens qu'il est difficile de savoir la suite réservée à ce processus près deux ans après.

Par ailleurs, les logiques revendicatives des organisations environnementales sont ignorées et quelques fois moquées ces derniers mois avec l'administration Tshisekedi. Les autorités étatiques ont émis des critiques et commentaires subjectifs et infondés sur ces ONG à propos des blocs pétroliers et gaziers. A cet égard, donner de l'espace aux organisations « vertes » en tenant compte de leurs revendications et conseils sur la gouvernance des ressources naturelles est une tendance prometteuse vers une consolidation de la politique environnementale.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La gouvernance mise en place par le président Tshisekedi durant ses 100 premiers jours a été marquée par une absence de décisions courageuses et ceci n'a fait que pérenniser les pathologies de son précédent quinquennat.

En reléguant au second degré les priorités de son premier mandat, dont la plupart sont inachevées, nous nous attendions à ce que ce dernier convoque la figure de la rupture avec la temporalité passée dont il reconnaît des faiblesses. La population dont il a la responsabilité de protéger les droits et de garantir la sécurité a vu la situation générale du pays se détériorer.

Dans les 100 premiers jours, la situation sécuritaire a continué à se dégrader engendrant une forte crise humanitaire. Les mesures prises se sont avérées inefficaces face à l'avancée des terroristes du M23/RDF qui occupent, contrôlent et exploitent de pan des territoires de Masisi, Rutshuru et Nyiragongo au Nord-Kivu.

L'activisme des groupes armés s'est également intensifié dans la province de l'Ituri et dans l'Ouest du pays aux alentours de Kinshasa.

La politique, les institutions et la diplomatie ont été des outils pour asseoir le totalitarisme sans pour autant implémenter des politiques publiques en vue de redresser la situation générale du pays.

Le social, l'économie nationale, la gouvernance des ressources naturelles, les droits humains, la justice et la lutte contre l'impunité et la gouvernance environnementale ont continué à prendre le coup du reflet de la politique.

Des dégradations de la condition humaine et spatiale se sont manifestées ces derniers mois.

Eu égard à ce qui précède, il est urgent pour le président d'adopter les mesures suivantes :

1. **Mettre complètement un terme à l'état de siège au Nord Kivu et en Ituri et à la place, lancer des opérations militaires fortes dans ces deux provinces en écartant les officiers, militaires et unités de l'armée défailtantes, soupçonnés de collision avec les groupes armés et en dotant l'armée des moyens financiers, logistiques et militaires conséquents.**
2. **Rendre effectif sur terrain le mandat offensif de la SADC et veiller à ce qu'elle ait des moyens logistiques conséquents, un commandement autonome, des règles d'engagement plus souples, des objectifs clairs et assortis d'un chronogramme fixe.**
3. **Mettre en œuvre de toute urgence le Programme de Démobilisation, Désarmement, Réinsertion Communautaire et Stabilisation (PDDRCS) et lui doter d'un cadre légal et opérationnel plus approprié ;**
4. **Saisir les Nations-Unies en vue de la création urgente d'un tribunal pénal international pour la RDC ou tout autre mécanisme judiciaire équivalent pour juger les principaux auteurs Congolais et étrangers des crimes graves commis en RDC depuis 1990, assurer à toutes les victimes le droit à la vérité, aux compensations, aux réparations, à la mémoire et aux garanties de non répétition;**
5. **Faire de la réforme de forces de défense et de sécurité une priorité nationale absolue et mettre en œuvre tous les moyens légaux, politiques et financiers nécessaires pour avoir des forces de sécurité puissantes, véritablement professionnelles et apolitiques, capables de défendre le territoire et ses citoyens contre toute menace intérieure ou extérieure.**
6. **Renforcer la cohésion nationale en libérant tous les prisonniers politiques, veillant au respect des principes démocratiques et en mettant en place une gouvernance qui bannit la corruption, le favoritisme, le tribalisme, l'injustice sociale et toutes les diverses formes de discrimination.**
7. **Abolir totalement la peine de mort.**
8. **Réduire le train de vie des institutions et met-**

- tre en place une politique de tolérance zéro en matière de répression de la corruption et le détournement des deniers publics en vue de dégager les marges pour financer l'effort de guerre et restaurer la paix enfin de permettre aux déplacés de regagner leurs localités et améliorer le social de la population.
9. Former un gouvernement avec un nombre réduit des ministères avec des cabinets disposant que d'effectifs essentiels. Ensuite, réduire drastiquement les salaires des députés, les sénateurs et membres du gouvernement et engager plus d'investissement sociaux et construire d'infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et maritimes.
 10. Encourager et subventionner les agriculteurs et pêcheurs pour parvenir à l'autosuffisance et la sécurité alimentaires.
 11. Diversifier l'économie nationale pour sortir du «tout minier » en matérialisant la revanche du sol sur le sous-sol..
 12. Alors que l'ambitieux programme de la CSU (Couverture santé universelle) est annoncé, il est nécessaire de procéder à la réforme structurelle de l'hôpital.
 13. Opérer la réforme de l'éducation nationale.
 14. Restaurer le salongo pour impliquer les habitants dans la gouvernance des déchets urbains et périurbains,
 15. Investir dans l'école, l'énergie, et créer des opportunités d'emplois.
 16. Renforcer les mesures restrictives pour faire face à la dépréciation monétaire ; la banque centrale doit imposer aux banques commerciales certaines limites telle que : la limitation d'octroi de crédits ni créer autant de monnaie qu'elles veulent. En plus, la banque centrale doit avoir une réserve de change pour lutter contre toute forme de variation.
 17. Initier des politiques publiques qui encouragent la production locale pour renforcer l'exportation des biens et services locaux enfin de limiter la dépréciation de la monnaie locale. Lorsque les exportations dépassent les importations, un excédent commercial qui favorise l'appréciation de la monnaie locale va se dégager.
 18. Renforcer les mesures pour la lutte contre la corruption en imposant les sanctions exemplaires aux corrupteurs et aux corrompus.
 19. Établir un plan réel d'assainissement du climat des affaires et de la création d'emplois. En renforçant la transparence, promouvoir l'éthique et favoriser une culture d'intégrité.
 20. La réforme sur la gouvernance des entreprises publiques doit être poursuivie et achevées, par leur transformation économique définitive.
 21. Rompre les relations diplomatiques avec le Rwanda en fermant l'ambassade de la RDC à Kigali,
 22. Renforcer la diplomatie congolaise pour faire attendre les positions de la RDC dans la géopolitique mondiale et refléter la grandeur et les aspirations du Congo en gardant une posture non alignée, inspiré de Lumumba.
 23. Continuer d'exiger l'application du principe de pollueur payeur pour investir dans les infrastructures et matérialiser notre Plan National d'Adaptation (PNA) face au réchauffement climatique.
 24. La mise en place d'une autre commission d'audit afin d'enquêter sur l'attitude des négociateurs congolais face à la partie chinoise sur la renégociation du contrat car il est incompréhensible qu'on parle d'une victoire historique, lorsqu'on on cède une part des dividendes calculées en millions de dollars censées servir à l'amélioration du niveau de vie de la population congolaise ;
 25. Publier, conformément à la loi, l'avenant 5 de la renégociation entre la partie congolaise et la partie chinoise.
 26. Assurer la séparation des pouvoirs entre les institutions de la République.
 27. Œuvrer pour la démocratisation de l'espace public commun pour favoriser le débat politique stimulant.
 28. Investir dans la construction des logements sociaux afin d'endiguer la forte crise.



RÉSUMÉ

Au lendemain d'un quinquennat qui laisse le goût d'un rendez-vous manqué avec d'innombrables promesses non tenues, le président Félix Tshisekedi embarque dans un second mandat où il ne montre, jusqu'ici, aucun d'empressement pour rattraper le temps.

100 jours sont passés et aucune démarcation avec le passé récent n'est perceptible. La situation sécuritaire s'assombrit davantage particulièrement dans l'Est et la crise humanitaire qui en découle s'intensifie. Le social de la population est en constante dégradation avec la perte contenue du pouvoir d'achat, ce qui creuse davantage l'appauvrissement et les inégalités. Paradoxalement, la rente issue des ressources naturelles et la hausse des recettes fiscales financent le train de vie extravagant des institutions politiques dont la configuration et les méthodes perverses n'ont pas changé.

La situation des droits humains questionne et rappelle les temps immémoriaux de la dérive autoritaire et l'instrumentalisation de la justice censée être fonctionnelle et indépendante pour bâtir un État de droit au service du peuple.

L'absence des décisions de rupture durant ces 100 premiers jours dans tous les secteurs essentiels de la vie publique laisse planer une gouvernance du vide qui renvoie des signaux alarmants pour la suite du quinquennat.

